



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)

Procédure adaptée ouverte (MAPA)

En application de l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique

TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE

– Programme 2025-2026 –

1. Pouvoir adjudicateur

Nom : Syndicat Mixte d'Énergie de la Guyane (SMEGUY)

Adresse : Hôtel des Entreprises – 1, rue Bois des Roses – 97315 SINNAMARY

Tél. : 0694 93 84 79 — Mail : contact.marches@smeguy.gf

Profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

2. Objet du marché

Intitulé : Missions de travaux d'électrification rurale – Programme 2025-2026

Référence : SMEGUY-ER-2025

Type de marché : Marché public

Procédure : Marché public passé selon une **procédure adaptée ouverte** (article R2123-1 du Code de la Commande Publique)

Forme : Marché à **bons de commande**, sans montant minimum, avec **prix unitaires**, exécuté au fur et à mesure des besoins avec 3 attributaires par lot

Objet du marché :

Réalisation de travaux d'électrification rurale dans le cadre du programme 2025-2026 : extension, renforcement, dissimulation de réseaux HTA/BT, mise en place de postes de transformation, branchements, terrassements, raccordements, équipements connexes (éclairage public, télécom), et interventions urgentes.



3. Décomposition en lots

Le marché est divisé en 4 lots géographiques :

- Lot 1 : Zone Ouest – Awala-Yalimapo, Mana, Saint-Laurent du Maroni, Apatou, Iracoubo
- Lot 2 : Zone Littorale – Macouria, Montsinéry-Tonnegrande, Rémire-Montjoly, Matoury, Roura, Sinnamary, Kourou
- Lot 3 : Zone Est – Régina-Kaw, Ouanary, Saint-Georges de l'Oyapock
- Lot 4 : Zone Intérieure – Grand-Santi, Papaïchton, Maripa-Soula, Saül, Camopi, Saint-Élie.

4. Durée du marché

12 mois à compter de la date de notification.

5. Critères d'attribution

- Prix des prestations : 50 %
- Valeur technique de l'offre : 30 %
- Délai d'exécution : 20 %.

6. Conditions de participation

Documents requis :

- DC1, DC2 ou équivalent
- Déclaration sur l'honneur (articles L.2141-1 à L.2141-11 du CCP)
- Attestations d'assurance
- Références similaires
- Moyens humains, techniques et matériels
- Mémoire technique.

Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement. La sous-traitance est autorisée, sous réserve de validation.

7. Modalités de retrait et de dépôt des offres

Adresse internet de retrait du dossier de consultation : <https://www.marches-securises.fr>

Les offres doivent être déposées uniquement par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation avant la date et l'heure limites ci-dessous.

8. Date limite de réception des offres

Lundi 25 août 2025 à 17h00 (heure de Guyane)

9. Renseignements complémentaires

Toute demande de précisions doit être adressée via le profil acheteur avant le 27 juillet 2025.



10. Instance chargée des recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de la Guyane : 7, rue Victor Schœlcher - B.P. 5030 - 97305 CAYENNE CEDEX

Tel. 05 94 25 49 70

Télécopie : 05 94 25 49 71

Courriel : greffe.ta-cayenne@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de la Guyane

La décision de rejet de l'offre peut faire l'objet devant le Tribunal Administratif de Cayenne :

- d'un référé précontractuel, conformément aux dispositions de l'article L. 551-1 du Code de Justice Administrative jusqu'à la signature du marché,
- d'un recours pour excès de pouvoir, conformément à l'article R. 421-1 du même Code, dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision,
- d'un référé contractuel conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du Code de Justice Administrative après la signature du contrat.